

À retenir

Forte pression mildiou due à une pluviométrie importante.
Pression oïdium moyenne à forte selon les secteurs.
Forte pression Black-Rot dans les secteurs à historiques.
La floraison s'est déroulée dans de mauvaises conditions. Il en a résulté de la coulure et du millerandage.
Absence de stress hydrique. En revanche, les brefs épisodes de fortes chaleurs en juillet-août ont engendré un peu d'échaudage.
Les conditions pluvieuses du mois de septembre ont retardé les vendanges et ont favorisé le développement de la pourriture. Cependant les viticulteurs sont globalement satisfaits de la qualité de récolte. En revanche, les quantités sont faibles.



Sommaire

- 1) Présentation du réseau d'épidémiosurveillance
- 2) Déroulement de la saison 2023 et données météorologiques
- 3) Pression biotique
- 4) Bilan par bioagresseur et facteurs de risque phytosanitaire

1) Présentation du réseau d'épidémiosurveillance

Les BSV sont réalisés en fonction des observations de la situation sanitaire des vignobles à partir des données récoltées dans le cadre du réseau des vignes en Auvergne-Rhône-Alpes. Les observations sont effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations.

Cette année, le réseau comprend 18 parcelles observées par 9 observateurs sur 5 cépages différents. 14 de ces parcelles, pour 5 observateurs, sont situées sur le vignoble de Saint-Pourçain, dont une parcelle « témoin non traité » et une parcelle en AB. Les 4 autres parcelles, dont 3 sont en AB et pour 4 observateurs, se trouvent dans le vignoble des Côtes d'Auvergne.

Il y a en plus 2 sites de piégeages dans l'Allier et 4 sites de piégeages dans le Puy-de-Dôme, sans observation des parcelles.

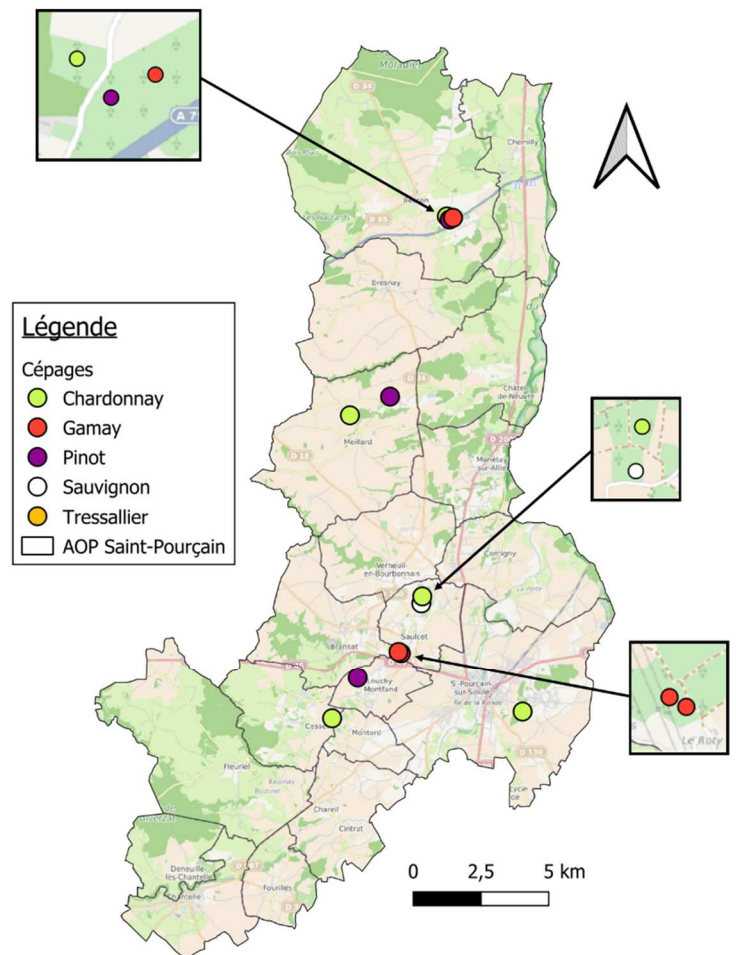
Le modèle utilisé est RimPro pour le mildiou et le black rot. Il pourrait également être utilisé pour l'oïdium, mais cette maladie ne se prête pas à la modélisation, qui n'est donc pas fiable.

Réseau d'observation du vignoble de Saint Pourçain (03)

Figure 1 : aire géographique de L'AOP Saint-Pourçain



Figure 2 : répartition des parcelles du réseau d'observation



Les parcelles d'observation sont réparties sur toute l'aire de l'appellation. Le choix des parcelles s'est effectué en tenant compte des différents types de sol et de la proportion des différents cépages plantés. Un nouvel observateur est venu enrichir le réseau d'observation du vignoble.

Réseau d'observation du vignoble des Côtes d'Auvergne (63)

Figure 3 : aire géographique de l'AOP Côtes d'Auvergne

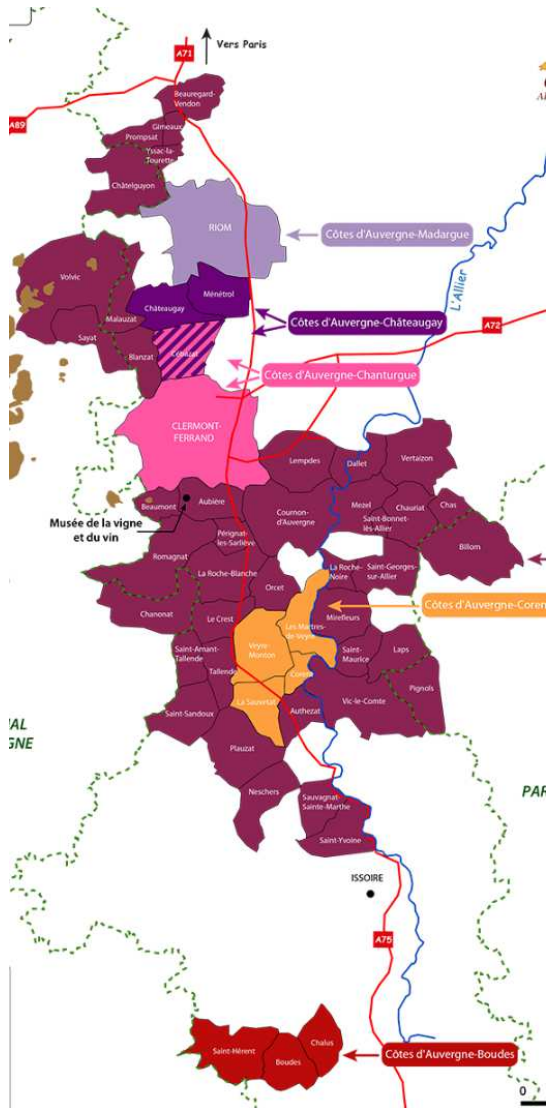
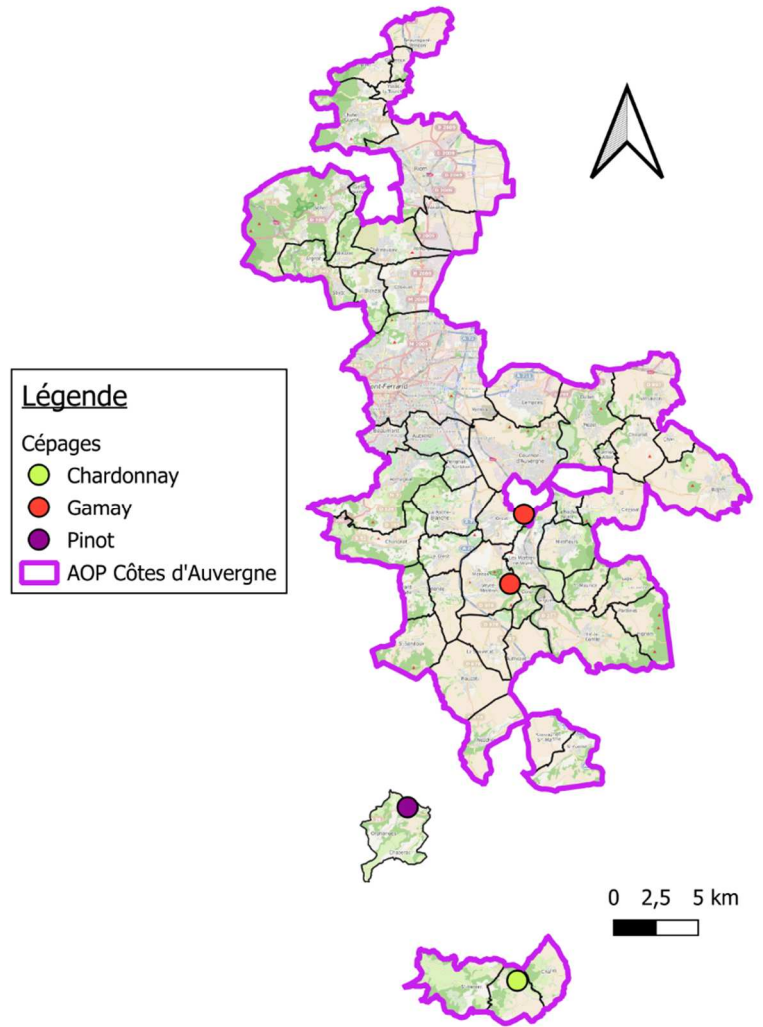


Figure 4 : répartition des parcelles du réseau d'observation



L'observateur actif en 2023 est parti à la retraite. Il a été remplacé par les nouveaux repreneurs et sont actifs dans le réseau d'observation du vignoble.

2) Déroulement de la saison 2023

Comme l'année dernière, l'hiver a été doux et a favorisé un débourrement précoce. Le débourrement s'est effectué autour du 20 mars pour les cépages précoces. La gelée du 25 mars a été préjudiciable pour ces cépages.

La reprise de la végétation s'est ensuite accélérée jusqu'à mi-avril grâce à une météorologie favorable à la végétation. Ensuite, de nouvelles gelées ont engendré quelques dégâts localisés dans l'Allier et plus significatifs dans le Puy-de-Dôme.



20 mars

22 avril



Le printemps a été pluvieux et frais. La vigne a longtemps végété et n'a eu une pousse active autour de mi-juin.



21 mai

Pousse hétérogène de la vigne



10 juin

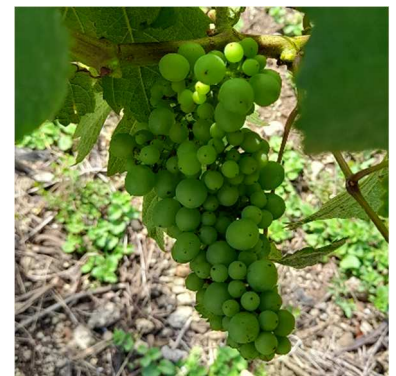
La floraison a été longue et s'est déroulée dans de mauvaises conditions : la pluie et les températures fraîches ont perturbé l'expulsion des capuchons floraux et ont occasionné de la coulure et du millerandage.

24 juin



Coulure

2 juillet



Millerandage



Le stade fermeture de la grappe s'est observé à partir de mi-juillet.

Présence de millerandage et coulure sur grappes réduisant le potentiel de récolte.

Les premiers grains verrés ont été observés à la fin juillet.

La véraison s'est généralisée début août.

30 juillet



5 août

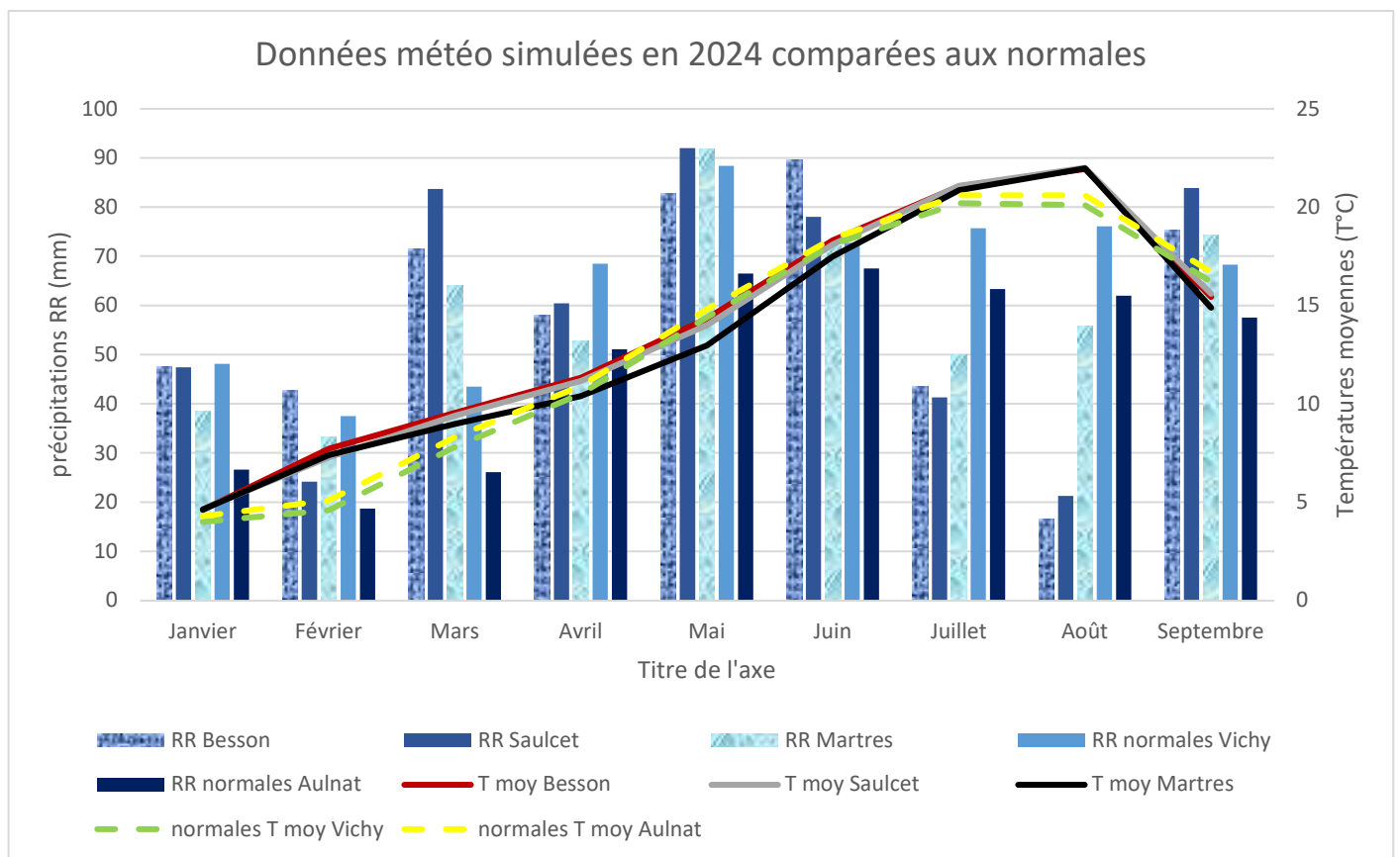


Les pluies du mois de septembre ont retardé les vendanges et ont favorisé l'apparition du botrytis. Pour autant, les viticulteurs sont plutôt satisfaits de la qualité de la vendange. En revanche, la mauvaise sortie des grappes, ajoutée à une floraison qui s'est déroulée dans de mauvaises conditions, ont généré une récolte globalement insatisfaisante en quantité. Les vendanges ont démarré à partir du 20 septembre.

2) Données météorologiques

L'année 2024 a été marquée par une pluviométrie importante et régulière. L'hiver a été doux, favorisant un départ précoce de la végétation. Une gelée fin mars a occasionné des dégâts variables selon les secteurs et les stades phénologiques observés. Alors que la végétation s'est développée début avril à la faveur de la hausse des températures, une autre gelée mi-avril a engendré des dégâts. Si le vignoble de l'Allier a dans l'ensemble été épargné, le vignoble du Puy-de-Dôme a subi des dégâts plus conséquents bien que variables selon les secteurs.

Le temps a ensuite été frais et humide jusqu'au début de l'été, provoquant un développement lent de la vigne. Quelques jours de températures supérieures à 32 degrés ont marqué les mois de juillet et août.



Source Newfarm (données simulées—pluviométrie et température de l'année)

Et Météo France (normales de température et pluviométrie)

Seuls les mois de février et août présentent des températures supérieures à la normale. Les températures moyennes des autres mois sont équivalentes à la normale. La pluviométrie a été excédentaire sur les mois de mars et septembre, et dans une moindre mesure mai et juin. Juillet et août sont déficitaires. On rappelle qu'il s'agit de données simulées, et qu'il peut y avoir des différences notables avec les données réelles, notamment pour la pluviométrie. Elles donnent cependant une bonne tendance.

Les données des normales sont issues des données météorologiques de 1991 à 2020.

3) Pression biotique

Qualification de la pression de maladies et ravageurs en 2024 et comparaison avec 2023

Bioagresseurs	Qualification de la pression 2024	Comparaison avec 2023
Mildiou feuilles	Forte	=
Mildiou grappes	Forte	>=
Oïdium grappes	Moyenne	<
Black-Rot feuilles	Faible à forte	=
Black-Rot grappes	Faible à forte	=
Pourriture grise	Moyenne à forte	>
Excoriose	Moyenne	>

Bioagresseurs	Qualification de la pression 2024	Comparaison avec 2023
Esca/BDA forme lente	Moyenne à forte	=
Esca/BDA forme apoplectique	Moyenne à forte	=
Erinose	Moyenne	=
Mange-bourgeons	Moyenne	>
Cochenilles	Rares	=
Cicadelle des grillures	Faible à moyenne	>=
Cicadelle FD	Selon secteurs	>=
Eudémis G1	Faible	=
Eudémis G2	Faible à moyenne	>

La pression mildiou en 2024 a été forte. Celle du Black-Rot a été forte dans le Puy-de-Dôme et faible dans l'Allier. La pression oïdium a été globalement moyenne selon les cépages et les secteurs à historique. Les pluies de septembre ont provoqué le développement de la pourriture grise.

Maladies	Fréquence	Intensité	Estimation de la pression	Pression N-1
	Classe de 0 à 3	Classe de 0 à 3	2024	2023
Mildiou feuilles	3	2	3	3
Mildiou feuilles TNT	3	3		
Mildiou grappes	2	2	3	3
Mildiou grappes TNT	3	3		
Oïdium grappes	1	1	1	2
Oïdium grappes TNT	1	1		
Black-Rot feuilles	1	1	1	0
Black-Rot grappes	1	1	1	0
Pourriture grise	2	1	2	0
Excoriose	1	1	1	0
Eutypiose	1	1		
Esca/BDA forme lente	2	2	2	2
Esca/BDA forme apoplectique	2	2	2	2

Qualification des *ravageurs* selon une classe de 0 à 3.

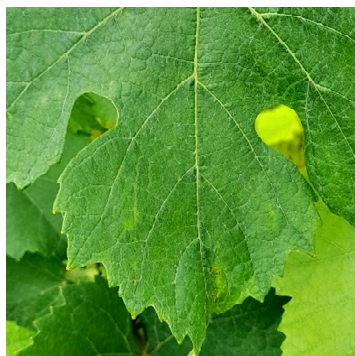
Qualification des *maladies* selon une classe de 0 à 3. 0 correspond à l'absence de pression. 3 correspond à une pression maximale.

Ravageurs	Fréquence	Intensité	Estimation de la pression	Pression N-1
	Classe de 0 à 3	Classe de 0 à 3	2024	2023
Acariens rouges	0	0	0	0
Acariens jaunes (E.Carpini)	0	0	0	0
Acariens jaunes (T.Urticae)	0	0	0	0
Acariose	1	1	1	1
Erinose	2	2	2	2
Mange-bourgeons	1	1	1	1
Cochenilles	0	0	0	0
Cicadelle des grillures	1	1	1	0
Cicadelle FD	1	1	1	1
Cochylis G1	0	0	0	0
Cochylis G2	0	0	0	0
Eudémis G1	1	1	1	1
Eudémis G2	1	2	2	1
Eudémis G3				

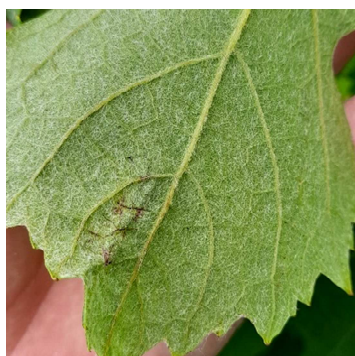
4) Bilan par bioagresseur et facteurs de risque phytosanitaire

Oïdium

La pression oïdium a été moyenne cette année. La pluviométrie importante a lessivé le champignon. Cependant, à partir de mi-juillet, la forte hygrométrie associée aux températures (20-30 degrés) ont engendré des contaminations parfois non-négligeables selon les parcelles.



15 juillet



15 juillet



16 juillet



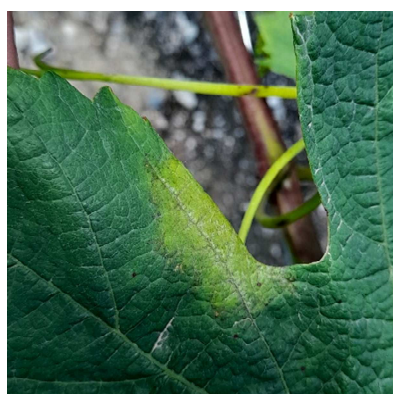
29 juillet



23 septembre

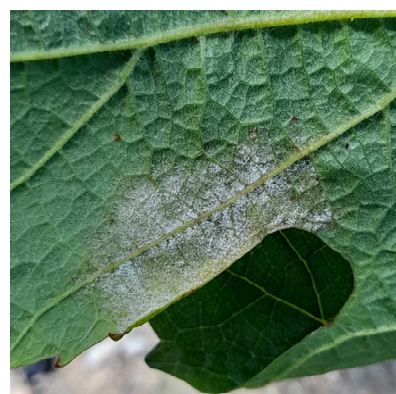
Mildiou

L'année a été particulièrement marquée par le mildiou. La pression a plutôt été contenue jusqu'à la mi-juin car, malgré une pluviométrie importante, les températures étaient restées basses. Les symptômes se sont exprimés après cette époque de l'année.

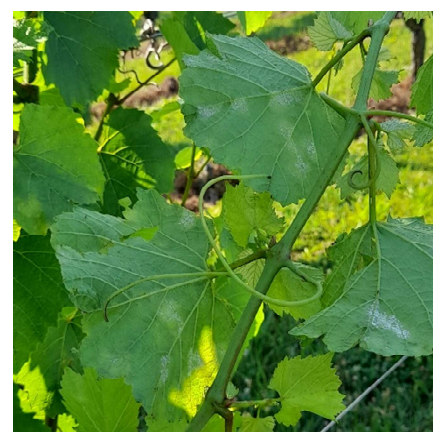


Mildiou sur feuilles : face supérieure à gauche et face inférieure à droite

10 juin



Mildiou sur feuilles à différents stades de la saison.



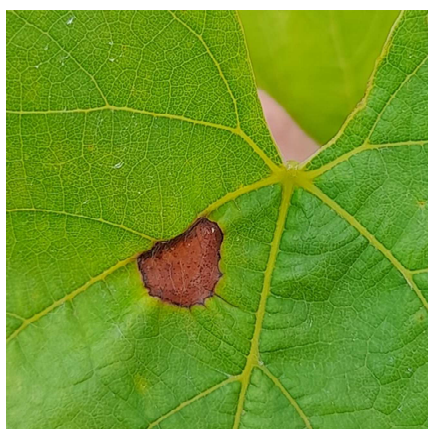
Mildiou sur grappes.

La lutte contre le mildiou a été particulièrement compliquée à gérer pour les viticulteurs en raison de la pluviométrie importante.

Toutes les parcelles ont été touchées par le mildiou à des niveaux différents.

Black-Rot

Les conditions météorologiques du printemps ont favorisé l'apparition du Black-Rot. Les longues périodes d'humidité au printemps en sont la cause. Les attaques sont pour autant restées limitées dans l'Allier. A contrario, dans le Puy-de-Dôme, les symptômes de Black-Rot ont été plus importants du fait de l'historique de cette maladie.



Botrytis

La forte pluviométrie du mois de septembre a favorisé l'apparition de la pourriture. L'arrivée du botrytis a été facilitée par de mauvaises conditions météorologiques pendant la floraison, ayant entraîné des cicatrices au niveau des futures baies. Les vers de la grappe ont également été observés avant les vendanges, amplifiant l'arrivée de la pourriture.



Source : IFV

Esca-BDA

Nombre de cas d'Esca-BDA observés par commune depuis 2015

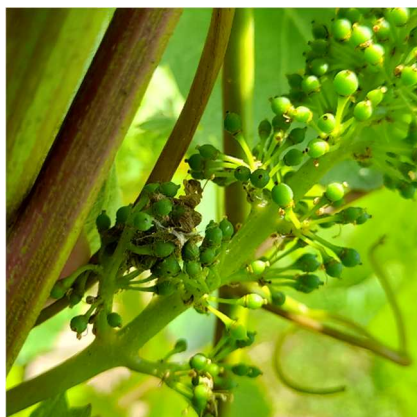
Commune	Cépage	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2022	2023	2024
Monétay	Tressallier	0	2	0	0	0	0	0	9	2
Besson	Pinot noir	5	1	0	0	0	3	0	16	3
Besson	Chardonnay	1	2	1	0	0	2	2	0	2
Meillard	PN TNT	1	1	0	2	0	0	0	2	2
03 Saulcet	Chardonnay	2	1	4	0	2	8	2	2	12
Saulcet	Sauvignon	1	1	1	0	1	2	4	5	5
Saulcet	Gamay	2	10	8	2	7	3	10	9	4
Louchy	Tressallier	1	1	0	0	1	1	0	1	0
Louchy	Pinot noir	16	19	20	23	6	15	25	20	10
Cesset	Chardonnay				4		5	4	1	3

Seule une parcelle a montré une augmentation du nombre de ceps atteints. 4 autres parcelles montrent au contraire, une diminution du nombre de cas. Pour les autres parcelles, on observe une relative stabilité du nombre de cas.

Il est difficile de corréliser le nombre de cas avec les conditions climatiques car de nombreux facteurs rentrent en compte : type de sol, sensibilité du cépage et du porte-greffe...

Tordeuses de la grappe

La pression a été variable selon les parcelles. En première génération, la pression a été globalement faible avec peu de glomérules observés. Seules quelques parcelles ont eu un taux élevé de glomérules : 10 glomérules pour 100 grappes observées. Les pontes observées en seconde génération ont occasionné des dégâts épars selon les secteurs.



Présence de glomérules en G1



Perforation de baies par les tordeuses

Cicadelle verte

Les cicadelles vertes étaient présentes précocement au vignoble cette année sans que les dégâts de cicadelles vertes ne soient notables. Pour rappel, la cicadelle verte est un insecte piqueur-suceur dont les larves causent des grillures (cet insecte est également appelé cicadelle des grillures). Une parcelle a eu ponctuellement un nombre important de larves de cicadelles sans pour autant dépasser le seuil théorique d'intervention de 100 larves pour 100 feuilles.



Marques de cicadelles vertes



Larves de cicadelle verte



Cicadelle de la flavescence dorée

Augmentation du nombre de larves sur le vignoble de Saint-Pourçain.



Stade larvaire



5^{ème} stade larvaire



Stade adulte

Jaunisses à phytoplasme (bois noir et flavescence dorée)

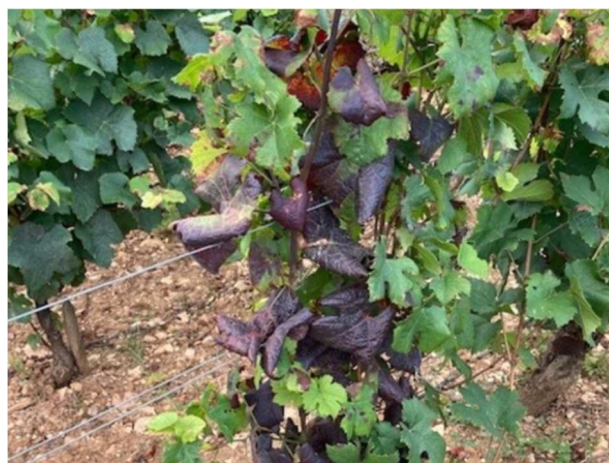
Un cas de flavescence dorée a été détecté dans le vignoble de Saint Pourçain fin 2022, et un périmètre de lutte obligatoire a été défini. Des ceps symptomatiques sont fréquemment rencontrés. On rappelle que les symptômes de bois noir sont identiques à ceux de la flavescence dorée, seule une analyse PCR peut les différencier. Des prospections obligatoires ont été réalisées début septembre dans le périmètre de lutte obligatoire. De nombreux ceps symptomatiques ont été prélevés. Les analyses ont montré qu'il s'agissait du bois noir.

Hors zone délimitée, il est important de prospecter et signaler les ceps atteints de jaunisses dans le but de les analyser. Car la présence de pieds atteints de bois noir peut dissimuler la présence de flavescence dorée.

Jaunisse sur cépage blanc



Jaunisse sur cépage rouge



Source : CAVB

